

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2486

2 novembre 2007

### SOMMAIRE

Activité Développement S.A. ....	119320	International Investment and Participation Company S.A. ....	119291
Advent Sophis GP S.à. r.l. ....	119284	Iplom International S.A. ....	119289
AIG/Lincoln Campus-M Schatzbogen S.à.r.l. ....	119289	Land and Business S.A. ....	119288
AIG/Lincoln Schatzbogen Luxembourg S.à.r.l. ....	119328	Linea Holding S.A. ....	119292
Airon S.A. ....	119294	LSF JRPI Investments S.à.r.l. ....	119301
Amber Trust II S.C.A. ....	119287	Luxferry S.A. ....	119283
Arvernes International S.à r.l. ....	119284	M.B.R. Sàrl ....	119283
Aztec (Luxembourg) Scs ....	119297	Meltemi Investments S.A. ....	119296
Babcock & Brown France Development S. à r.l. ....	119285	Moon Lake S.A. ....	119290
Bouvier Properties S.à r.l. ....	119294	Moot Immobilière S.à r.l. ....	119291
Camping SIMMERSCHMELZ II A.G. ....	119282	New Zealand Properties S.A. ....	119299
Castor International S.à r.l. ....	119285	Night Investments 1 S.à r.l. ....	119295
CK - Sport Center S.A. ....	119282	Nouveau Comptoir de l'Optique S.A. ...	119282
Coast Investment S.C.A. ....	119288	Novotek Luxembourg Participations S.A. .....	119296
Corydon Sàrl ....	119297	P.B.S. Investments S.A. ....	119297
E-Services S.A. ....	119283	Pecunia Investments S.A. ....	119295
Eurfinance Participation S.A. ....	119291	Premiair S.A. ....	119298
European Overseas Holding Corporation .....	119300	QP Elgin Holdings S.à r.l. ....	119292
FCPIMMO S.A. ....	119288	QS Holding S.à r.l. ....	119293
Finalfe S.A. ....	119284	Redarea Investment S.A. ....	119287
Finiplom S.A. ....	119286	Rigel Developments S.à r.l. ....	119294
George and Dragon ....	119285	Rosalia Maritim AG ....	119310
Gerima ....	119327	Rymill S.A. ....	119291
Giolin S.A. ....	119285	Sintesi S.C.A. ....	119296
Greenseeds S.A. ....	119286	Sirius Logistics S.à r.l. ....	119292
GSCP VI AA Two Holding S.à r.l. ....	119312	Sophis Holding GP (Luxembourg) S.à.r.l. .....	119284
Hatra S.A. ....	119296	Square Investment Group S.A. ....	119282
ILP Acquisitions S.à r.l. ....	119286	Station Schweig S.à.r.l. ....	119284
Immobilière Tudor S.à.r.l. ....	119293	Tishman Speyer European Real Estate Venture VI Holdings S.à r.l. ....	119290
Immo Tosk S.à r.l. ....	119287	Weatherford Holding (Luxembourg) S.à r.l. ....	119328
ING (L) Renta Fund ....	119289		

**CK - Sport Center S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 20, rue de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 18.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

CK - SPORT CENTER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2007116591/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09330. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070133445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2007.

---

**Camping SIMMERSCHMELZ II A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-8363 Septfontaines,  
R.C.S. Luxembourg B 52.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007117100/591/12.

Enregistré à Diekirch, le 5 septembre 2007, réf. DSO-CI00057. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070134591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2007.

---

**Nouveau Comptoir de l'Optique S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 80.937.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007117612/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00776. - Reçu 34 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070134968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

---

**Square Investment Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarriere.  
R.C.S. Luxembourg B 82.282.

Suite à une décision des membres du conseil, et à une note informative de l'administration communale de Bertrange  
en date du 7 décembre 2006, le siège social de la société est établi à l'adresse:

3 Grevelsbarriere, L8059 Bertrange

Bertrange, le 28 août 2007.

Signature

L'administrateur-délégué

Référence de publication: 2007118280/1715/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07900. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070136091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**E-Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarriere.

R.C.S. Luxembourg B 76.159.

—  
Suite à une décision des membres du conseil, et à une note informative de l'administration communale de Bertrange en date du 7 décembre 2006, le siège social de la société est établi à l'adresse:

3 Grevelsbarriere, L8059 Bertrange

Bertrange, le 28 août 2007.

Signature

*L'administrateur-délégué*

Référence de publication: 2007118281/1715/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07894. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Luxferry S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 84.790.

—  
*A l'attention de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société*

Par la présente, je vous prie de bien vouloir noter que le siège social de la société LUXFERRY S.A. est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2007.

J. Roebben

*Expert-comptable*

Référence de publication: 2007118282/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08920. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**M.B.R. Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1365 Luxembourg, 91, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 124.436.

—  
*Cession de parts sociales*

- Mademoiselle Hanan Elmimouni, demeurant Bât A, rue Georges Pitard, F-95190 Goussainville, déclare par les présentes céder et transporter sous les garanties ordinaires de fait et de droit, cinquante (50) parts sociales de la société dont il s'agit à Monsieur Tayeb Elmimouni, demeurant Bât A, rue Georges Pitard, F-95190 Goussainville, qui accepte moyennant le prix global de six mille deux cent cinquante euros (6.250,-) somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire, ce dont bonne et valable quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Toutes les parties intéressées au présent contrat déclarent approuver la susdite cession de parts sociales. Monsieur Mohamed Ben Regba, agissant en sa qualité de gérant de la société, déclare tenir au nom de la société la susdite cession de parts sociales comme dûment signifiée.

Fait à Luxembourg, le 24 septembre 2007.

M. Ben Regba / H. Elmimouni / T. Elmimouni

*Gérant / Cédant / Cessionnaire*

Référence de publication: 2007118269/7840/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01910. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Station Schweig S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9806 Hosingen, 6, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 95.792.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 3 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007117102/612/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI07997. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2007.

---

**Finalfe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 61.209.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007117610/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00786. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

---

**Sophis Holding GP (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Advent Sophis GP S.à. r.l.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 129.001.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2007.

J.-J. Wagner  
Notaire

Référence de publication: 2007118367/239/13.

(070135861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Arvernes International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 110.239.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 septembre 2007*

L'Associé Unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter la résolution suivante:  
Démission de Monsieur Philippe Vanderhoven, de son poste de Gérant de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007118273/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07902. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Castor International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 112.248.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 septembre 2007*

L'Associé Unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter la résolution suivante:  
Démission de Monsieur Philippe Vanderhoven, de son poste de Gérant de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007118272/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07903. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**George and Dragon, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 217, rue Albert Unden.

R.C.S. Luxembourg B 21.833.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007118027/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05535. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

**Giolin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 82.475.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007117611/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00782. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

**Babcock & Brown France Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 163.325,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 117.936.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2007.

H. Hellinckx  
Notaire

Référence de publication: 2007118376/242/13.

(070136140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**ILP Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 3.614.100,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 109.755.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 26 septembre 2007 à Luxembourg*

Il résulte des décisions du conseil de gérance de la Société du 26 Septembre 2007 que le conseil de gérance a décidé de nommer ERNST & YOUNG S.A. en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour les comptes annuels clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007118024/5480/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ01014. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

---

**Finiplom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 69.174.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 mars 1999, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 453 du 15 juin 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 1<sup>er</sup> avril 1999, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 484 du 25 juin 1999, et en date du 15 juin 1999, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 684 du 13 septembre 1999.

Le bilan au 30 septembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FINIPLOM S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007118028/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00257. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

---

**Greenseeds S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 77.252.

**RECTIFICATIF**

Suite à une erreur matérielle, la modification de l'adresse des administrateurs figurant sur l'extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 avril 2006, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 11 décembre 2006 sous la référence N<sup>o</sup> L060134421.05 doit être lue de la manière suivante:

«Les administrateurs de catégorie B, Joseph Mayor et Philippe Vanderhoven ont également transféré leur adresse professionnelle au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.»

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007118268/587/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07895. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Immo Tosk S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewée.

R.C.S. Luxembourg B 103.843.

—  
DISSOLUTION

Il résulte d'une décision collective du 10 août 2007 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans au siège social à L - 8064 Bertrange, 57, Cité Millewée, a été ordonné.

Luxembourg, le 12 septembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

*Pour IMMO TOSK S.à r.l. (en liquidation)*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007118285/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09565. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Redarea Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 127.578.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 23 août 2007**Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur José Correia résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007118449/587/18.

(070135714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Amber Trust II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.888.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 septembre 2007**Réviseur d'Entreprises:*

Reconduction du mandat de la Société ERNST &amp; YOUNG.

Le mandat est accordé pour une période d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007118453/5911/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06205. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Coast Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.****Capital social: EUR 16.390.276,25.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 116.604.—  
**EXTRAIT**

COAST HOLDING Sarl, Gérant de la Société, a changé son siège social du 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007118444/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10229. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**FCPIMMO S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-8436 Steinfort, 3, rue de Kleinbettingen.  
R.C.S. Luxembourg B 123.878.—  
*Extrait de la résolution du Conseil d'Administration prise en date du 27 août 2007*

Les membres du Conseil d'administration, après avoir obtenu l'autorisation préalable de l'assemblée des actionnaires nomment Monsieur François Clause, demeurant à 92, route du Benelux, F57330 Hettange-Grande administrateur délégué à la gestion journalière de la société. Le mandat de ce dernier se terminera lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2012.

Le 26 septembre 2007.

Pour Extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007118458/7378/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03077. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Land and Business S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 114.483.—  
Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 septembre 2007 que:

- la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING &amp; OUTSOURCING) S.à r.l, ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 88.833) a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Claude Weis, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007118489/58/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02829. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.



**Iplom International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 64.281.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 8 mai 1998, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 530 du 21 juillet 1998. Le capital a été converti en euro par acte sous seing privé en date du 20 novembre 2000, publié par extrait au Mémorial C n<sup>o</sup> 594 du 1<sup>er</sup> août 2001.

Le bilan au 30 septembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IPLOM INTERNATIONAL S.A.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007118029/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00263. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070134898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2007.

**AIG/Lincoln Campus-M Schatzbogen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 97.339.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007118183/6762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00864. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**ING (L) Renta Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.732.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2007*

*Conseil d'Administration:*

Démission de Monsieur Jean Sonnevile en date du 1<sup>er</sup> juin 2007.

Nomination de Monsieur Alexandre Deveen, ING INVESTMENT MANAGEMENT BELGIUM, 24, avenue Marnix, B-1000 Bruxelles, Belgique, comme administrateur en remplacement de Monsieur Jean Sonnevile.

Reconduction du mandat des administrateurs suivants: Monsieur Odilon De Groote, Monsieur Paul Suttor, Monsieur Philippe Gusbin et Monsieur Christiaan de Haan.

Les mandats des administrateurs sont accordés pour une période de cinq ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos en 2012.

*Réviseur:*

Reconduction de mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, parc d'activités Syrdall à L-5365 Munsbach pour une période d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007118451/5911/25.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04710. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Moon Lake S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 54.271.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société tenue extraordinairement en date du 21 septembre 2007 à 16.00 heures au siège social de la Société*

*Première résolution*

Madame Rania Al Assad n'ayant pas accepté sa nomination en tant qu'administrateur de la Société, l'assemblée considère sa nomination comme nulle et non avenue.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

Etant donné que Madame Rania Al Assad n'a pas accepté sa nomination en tant qu'administrateur de la Société, l'assemblée nomme Madame Raja Barakat, administrateur de sociétés, née le 9 novembre 1952 à Damas, Syrie, demeurant, E-29660 Puerto Banus, Marbella, Edificio Gray d'Albion, Avenida Jose Banus, Espagne, au poste d'administrateur avec effet au 22 août 2007 en remplacement de l'administrateur démissionnaire à cette même date. Celle-ci reprendra le mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2007118465/651/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00734. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Tishman Speyer European Real Estate Venture VI Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 110.407.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 28 août 2006 que la personne suivante a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de catégorie A de la société:

- Monsieur Burton Lehman, né le 24 novembre 1940 à New York (Etats-Unis d'Amérique) et demeurant au 1095 Park Avenue NY 10128 New York (Etats-Unis d'Amérique).

Le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérants de Catégorie A:*

- Mr Paul Anthony Galiano
- Ms Géraldine Copeland-Wright
- Mr Jerry I Speyer
- Mr Robert J Speyer
- Mr Michael Philip Maurice Spies

*Gérant de Catégorie B:*

- Mr Marcel Stephany

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 27 septembre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007118443/4170/29.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01566. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Rymill S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 96.288.

—  
*Extrait des décisions du liquidateur du 31 août 2007*

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme  
ODESSA SECURITIES S.A.

*Le liquidateur*  
Signature

Référence de publication: 2007118251/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2007, réf. LSO-CI00760. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**International Investment and Participation Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 101.296.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007118250/8147/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10087. - Reçu 103 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Moot Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4442 Soleuvre, 12, rue de l'Eglise.  
R.C.S. Luxembourg B 124.834.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

E. Schlessler  
*Notaire*

Référence de publication: 2007118378/227/12.

(070136149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Eurfinance Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 10, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 94.300.

—  
Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 4. Oktober 2007.

*Für die Gesellschaft*  
J. Seckler  
*Der Notar*

Référence de publication: 2007118387/231/13.

(070136156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**QP Elgin Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 129.889.

Lors du conseil de gérance en date du 19 juillet 2007, il a été décidé de transférer le siège social du 12-14, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007118228/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08820. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Linea Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 21.844.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 septembre 2007, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, LAC/2007/28375.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la société anonyme holding LINEA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe, constituée suivant acte notarié, en date du 27 juillet 1984, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 17 septembre 1984, numéro 249 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 4 février 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 328 du 26 mars 2003. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 26 mars 2007.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social à L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007118284/242/23.

(070136164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Sirius Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 112.251.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 septembre 2007*

L'Associé Unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter la résolution suivante:

Démission de Monsieur Philippe Vanderhoven, de son poste de Gérant de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007118271/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07905. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Immobilière Tudor S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.  
R.C.S. Luxembourg B 74.560.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue au siège social de la société en date du 5 mai 2005 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire expirent à la date d'aujourd'hui.

A l'exception de Monsieur Claude Witry, tous les administrateurs ainsi que le commissaire se représentent aux suffrages des actionnaires pour le renouvellement de leurs mandats respectifs.

Monsieur Georges Rassel, Ingénieur Diplômé, demeurant à L-3630 Kayl, 88, rue de Dudelange, se présente aux suffrages pour pourvoir au poste d'administrateur devenu vacant (ancien poste de Monsieur Claude Witry). Monsieur Roger Thill, Ingénieur Diplômé, demeurant à L-4174 Esch-sur-Alzette, 40, rue Mathias Koener, se présente aux suffrages pour un nouveau poste d'administrateur.

L'Assemblée Générale nomme administrateurs de la société les personnes suivantes:

1. Monsieur Marc Solvi, Ingénieur diplômé, demeurant à L-3961 Ehlinge, 56, route des 3 Cantons;
2. Monsieur Jules Geisen, Ingénieur diplômé, demeurant à L-7371 Helmdange, 9, rue J. F. Kennedy;
3. Monsieur Germain Schuller, Ingénieur diplômé, demeurant à L-7344 Steinsel, 6, rue des Aubépines;
4. Monsieur Georges Rassel, Ingénieur diplômé, demeurant à L-3630 Kayl, 88, rue de Dudelange;
5. Monsieur Roger Thill, Ingénieur diplômé, demeurant à L-4174 Esch-sur-Alzette, 40, rue Mathias Koener.

L'Assemblée désigne comme Commissaire:

Madame Gaby Weiler, Maître en Sciences Economiques, demeurant à L-4330 Esch-sur-Alzette, 8, avenue des Terres Rouges.

Les mandats respectifs des administrateurs et du commissaire nouvellement nommés expireront à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2011.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007118337/3788/33.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH03970. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**QS Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 104.128.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaires tenue en date du 2 juillet 2007*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Madame Monika Nachyla de son poste de liquidateur de la société avec effet rétroactif au 25 juin 2007.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur Arkadiusz Podziewski, résidant professionnellement à INNOVA CAPITAL LTD, Aurum Building 4th Floor, ul. Walicow 11, 00865 Warsaw, Pologne, au poste de liquidateur de la société avec effet rétroactif au 25 juin 2007.

Pour Extrait

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007118446/587/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09771. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Bouvier Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 112.247.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 septembre 2007*

L'Associé Unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter la résolution suivante:  
Démission de Monsieur Philippe Vanderhoven, de son poste de Gérant de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007118274/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07901. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Rigel Developments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 112.250.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 14 septembre 2007*

L'Associé Unique représentant la totalité du capital social de la Société déclare adopter la résolution suivante:  
Démission de Monsieur Philippe Vanderhoven, de son poste de Gérant de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007118275/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07899. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Airon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 64.477.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 30 août 2007**Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Madame Violène Rosati résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007118447/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03048. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Pecunia Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 104.565.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 23 août 2007*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Madame Marjoleine Van Oort résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007118448/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03959. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Night Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 130.805.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007 entre ACHADAS WORLD-WIDE INC. et CEP II PARTICIPATIONS Sàrl SICAR que 6.250 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune représentant la moitié du capital social de la Société, sont détenues par CEP II PARTICIPATIONS Sàrl SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg et enregistrée sous le numéro RCS B 96.017.

Il ressort de cette même convention de cession de parts exécutée en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007 entre ACHADAS WORLDWIDE INC. et CEP III PARTICIPATIONS Sàrl SICAR que 3.125 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune représentant 25% du capital social de la Société, sont détenues par CEP III PARTICIPATIONS Sàrl SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg et enregistrée sous le numéro RCS B 127.711.

Il ressort de cette même convention de cession de parts exécutée en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007 entre ACHADAS WORLDWIDE INC. et PHOTON Sàrl que 3.125 parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune représentant 25% du capital social de la Société, sont détenues par PHOTON Sàrl, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg et enregistrée sous le numéro RCS B 121.536.

Depuis cette date, les 12.500 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

	parts sociales
CEP II PARTICIPATIONS Sàrl SICAR: .....	6.250
PHOTON Sàrl: .....	3.125
CEP III PARTICIPATIONS Sàrl SICAR: .....	3.125

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait conforme  
ATOZ  
Signature

Référence de publication: 2007118445/4170/34.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01564. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**Hatra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 12.223.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2007.

J.-J. Wagner  
Notaire

Référence de publication: 2007118366/239/12.

(070135851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Sintesi S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 130.080.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

C. Doerner  
Notaire

Référence de publication: 2007118377/209/12.

(070136144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Novotek Luxembourg Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.  
R.C.S. Luxembourg B 88.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 octobre 2007.

Pour copie conforme  
Pour la société  
J. Seckler  
Notaire

Référence de publication: 2007118391/231/14.

(070136162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Meltemi Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 95.871.

*Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 août 2007*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide le renouvellement de Madame Géraldine Schmit, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, de son mandat d'administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007118256/5065/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI07982. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---



**Corydon Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 60.891.

—  
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur Armand Haas, gérant de la société CORYDON S.à R.L., a été transférée au, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, «Le Dôme», L-1653 Luxembourg et ce, à partir du 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Référence de publication: 2007118480/635/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09150. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Aztec (Luxembourg) Scs, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 96.847.

—  
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur Armand Haas, gérant de la société AZTEC (LUXEMBOURG) SCS, a été transférée au, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, «Le Dôme», L-1653 Luxembourg et ce, à partir du 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Référence de publication: 2007118473/635/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09179. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**P.B.S. Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 85.460.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 5 septembre 2007*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale constate que le mandat des administrateurs actuellement en fonction est venu à échéance.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Fabio Mazzoni et Madame Géraldine Schmit avec effet immédiat.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

L'Assemblée Générale décide de remplacer Monsieur Joseph Mayor en tant qu'administrateur de la Société avec effet immédiat par Madame Violene Rosati, née le 23 avril 1977 à Mont Saint Martin, France, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Le mandat d'administrateur de Madame Violene Rosati prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007118454/587/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06615. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

---

**Premiair S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.  
R.C.S. Luxembourg B 91.887.

Im Jahre zweitausendsieben, den zweiten Oktober.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit Amtssitz in Esch an der Alzette.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft PREMIAIR S.A., mit Sitz in L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 91.887 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die vorgenannte Aktiengesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, am 14. Februar 2003, veröffentlicht im Memorial C Nummer 413 vom 16. April 2003.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Jean-Paul Hencks, mit Amtssitz in Luxemburg, am 8. Dezember 2004, veröffentlicht im Memorial C Nummer 415 vom 4. Mai 2005.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Frau Ulrike Alder, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

Die Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Herrn Jérôme Schmu, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in Esch an der Alzette.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Frau Isabelle Schaefer, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-2763 Luxemburg, 12, rue Sainte Zithe,

Die Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und gibt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern folgende Erklärungen ab, welche von der amtierenden Notarin zu Protokoll genommen werden:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Diese Anwesenheitsliste wird, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurde, diesem Protokoll beigefügt, um mit demselben enregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

*Tagesordnung:*

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval nach L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, und dementsprechende Abänderung des zweiten (2.) Absatzes des ersten (1.) Artikels der Satzung.

2) Verschiedenes,

Die Generalversammlung hat alsdann folgende Beschlüsse gefasst und die amtierende Notarin ersucht diese notariell zu beurkunden:

*Einzigter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval nach L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, zu verlegen.

Infolge des vorhergehenden Beschlusses erhält Artikel eins (1), zweiter (2.) Absatz, folgenden Wortlaut:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wasserbillig (Gemeinde Mertert). Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Alder, J. Schmit, I. Schaefer, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Al., le 3 octobre 2007, Relation: EAC/2007/11935. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007119621/272/54.

(070137130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

**New Zealand Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 83.712.

Im Jahre zweitausendsieben, den zweiten Oktober.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit Amtssitz in Esch an der Alzette.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft NEW ZEALAND PROPERTIES S.A., mit Sitz in L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 83.712 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die vorgenannte Aktiengesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, am 17. September 2001, veröffentlicht im Memorial C Nummer 200 vom 5. Februar 2002.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Jean-Paul Hencks, mit Amtssitz in Luxemburg, am 8. Dezember 2004, veröffentlicht im Memorial C Nummer 371 vom 23. April 2005.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Frau Ulrike Alder, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

Die Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Herrn Jérôme Schmit, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in Esch an der Alzette.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Frau Isabelle Schaefer, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-2763 Luxemburg, 12, rue Sainte Zithe.

Die Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und gibt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern folgende Erklärungen ab, welche von der amtierenden Notarin zu Protokoll genommen werden:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Diese Anwesenheitsliste wird, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurde, diesem Protokoll beigefügt, um mit demselben enregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

*Tagesordnung:*

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval nach L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, und dementsprechende Abänderung des zweiten (2.) Absatzes des ersten (1.) Artikels der Satzung.

2) Verschiedenes.

Die Generalversammlung hat alsdann folgende Beschlüsse gefasst und die amtierende Notarin ersucht diese notariell zu beurkunden:

*Einzigter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval nach L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, zu verlegen.

Infolge des vorhergehenden Beschlusses erhält Artikel eins (1 ), zweiter (2.) Absatz, folgenden Wortlaut:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wasserbillig (Gemeinde Mertert). Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll Aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Alder, J. Schmit, I. Schaefer, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2007. Relation: EAC/2007/11936. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007119624/272/54.

(070137123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

**European Overseas Holding Corporation, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 9.212.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société GENLICO LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du INTERNATIONAL BUSINESS COMPANIES ACT des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, pré-nommé, qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme holding EUROPEAN OVERSEAS HOLDING CORPORATION ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 9.212, a été constituée suivant acte reçu par Maître Roger Wurth, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 14 mai 1970, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 115 de 1970, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte sous seing privé en date du 9 avril 2001 à l'occasion de la conversion du capital social en euros, dont l'extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1026 du 17 novembre 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme EUROPEAN OVERSEAS HOLDING CORPORATION, pré-désignée, s'élève actuellement à six cent vingt mille euros (EUR 620.000,-), représenté par dix-huit mille (18.000) actions sans valeur nominale.

III.- Que selon le registre des actionnaires, la comparante est l'actionnaire unique de la prédite société EUROPEAN OVERSEAS HOLDING CORPORATION

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société EUROPEAN OVERSEAS HOLDING CORPORATION, qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société EUROPEAN OVERSEAS HOLDING CORPORATION est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 septembre 2007, Relation GRE/2007/4160. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 8 octobre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007119556/231/54.

(070137180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

---

**LSF JRPI Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 856.250,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 129.121.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 91.796 (the Shareholder),

here represented by Ms Julie Chartrain, attorney-at-law,

by virtue of a power of attorney, given in McLean, on 22 June 2007.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF JRPI INVESTMENTS S.à.r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, in the course of being registered with the Luxembourg trade and companies register, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, dated 10 May 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Conversion of one share of the Company into a preferred share and redenomination of the remaining shares of the Company into ordinary shares;

2. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 12,500.- by an amount of EUR 843,750.- to an amount of EUR 856,250.- by the issuance of 6,750 new ordinary shares with a par value of EUR 125.- each, by way of contribution approximately five percent (5%) of the membership interest held by the Shareholder in JAPAN REAL PROPERTY I, LLC, a Delaware limited liability company (JRPI);

3. Decision to amend and restate the articles of association;

4. Decision to accept the resignation of the managers and to appoint Mr Alain Heinz as independent manager of the Company; and

5. Decision to confer signatory powers to Mr Philippe Detournay, with professional address at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, on the Company's bank account for any transactions not exceeding EUR 5,000.- (five thousand euro).

This having been declared, the Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Company's share capital is currently represented by 100 (one hundred) shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each.

The Shareholder resolves to convert one share of the Company into a preferred share giving its holder the right to a preferred dividend of EUR 10.- (ten euros) per year. The preferred dividend will be paid out if distributable profits exist and will be cumulated if no distributable profits are available in a given year. This preferred share will however not participate in the ordinary profits of the Company, meaning that it will not have a right to the ordinary dividends, if any, which will be shared only among the ordinary shares. It will not participate in the distribution of any liquidation surplus. The preferred share has ordinary voting rights.

The remaining 99 (ninety-nine) shares of the Company are redenominated into ordinary shares.

*Second resolution*

The Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 99 (ninety-nine) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR 843,750.- (eight hundred forty-three thousand seven hundred and fifty euro) to an amount of EUR 856,250.- (eight hundred fifty-six thousand two hundred and fifty euro) by way of the issuance of 6,750 (six thousand seven hundred and fifty) new ordinary shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, by way of contribution of approximately five percent (5%) of the membership interest held by the Shareholder in JRPI (the Contribution).

The Contribution is remunerated by the allocation of 6,750 newly issued ordinary shares of the Company and a share premium of an amount of EUR 106.16 (one hundred and six euro and sixteen cent).

The contribution in kind has been evaluated by Alvine Wéry, accountant who confirms that he «... has no observation to mention on the value of the approximately five percent (5%) of the Interest that corresponds at least in number and in value to the subscription by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l. of a number of ordinary shares of 6,750 having a total nominal value of EUR 125.- to be issued and created plus an share premium of EUR 106.16» and a certificate established by Mr Mike Thomson, manager of the Shareholder, who confirms that «... approximately five percent (5%) of the membership interest in JRPI, shall be contributed to the share capital of LSF JRPI INVESTMENTS S.à.r.l., a private limited company incorporated under the laws of Luxembourg.»

The manager's certificate together with the report of the accountant, after having been signed *ne varietur* by the undersigned notary and by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

As a consequence of the share capital increase, LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l. holds 6,849 (six thousand eight hundred and forty-nine) ordinary shares and 1 (one) preferred share of the Company.

#### *Third resolution*

The Shareholder decides to amend and restate the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution and to state that the Company is a sole purpose company. The articles of association shall thus read henceforth in their English version as follows:

**Art. 1.** There exists among the subscriber and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (the Company).

**Art. 2.** The object and the sole purpose of the Company is:

(a) to acquire, own, manage, finance and dispose of (i) the membership interest in JAPAN REAL PROPERTY I, LLC, a Delaware limited liability company (JRPI), (ii) the equity interests in a Japan *tokutei mokuteki kaisha* (TMK), established solely to acquire that certain hotel more commonly known as the HOTEL NIKKO YAEYAMA located in Okinawa, Japan, together with the land on which such hotel is located, and all buildings, structures, improvements, furnishings, fixtures and equipment related thereto (collectively, the YAEYAMA HOTEL) and/or beneficial interests in a trust holding the YAEYAMA HOTEL, in each case pursuant to the Approved JAL Restructuring Plan (as defined in the Loan Facility Agreement (as defined below)), and (iii) the assets owned by JRPI and TMK (JRPI, TMK and the assets owned by JRPI and TMK are collectively referred to as the Investment), and to enter into and comply with the agreements in relation to this share ownership and the assets to which it is a party. The Company will remain a single purpose entity at all times until (I) the repayment in full of that certain loan facility (the Loan) made available to JRPI and SHR1YK (together, the Borrowers) by MORGAN STANLEY JAPAN SECURITIES Co, Ltd (together with its successors and permitted assigns, the Lender), pursuant to that certain loan facility agreement dated on or about 5 July 2007 (or such other date as agreed by Borrowers and the Lender) (the Loan Facility Agreement) and (II) to the extent issued, the redemption in full of the specified bonds (for qualified institutional investors only) issued by TMK to the Lender (the Specified Bonds) in relation to the purchase of the YAEYAMA HOTEL or the beneficial interests in a trust holding the YAEYAMA HOTEL pursuant to the Approved JAL Restructuring Plan, the proceeds of which are applied toward repayment of the Obligations (as defined in the Loan Facility Agreement). The Company is restricted to the foregoing objects, and no other objects may be engaged in by the Company, but for the avoidance of doubt, the Company is permitted, in furtherance of the Investment, to do the following:

1. to exercise and enforce all rights and powers conferred by or incidental to the ownership of the membership interest in JRPI and the equity interests in TMK, including, without prejudice to the generality of the foregoing, all such powers of veto or control as may be conferred by virtue of the holding by the Company of such membership interest and equity interests, respectively;

2. to enter into, execute or deliver, and to cause JRPI and TMK to enter into, execute or deliver, all documents, instruments, agreements, guarantees, certificates or mortgages evidencing, securing or relating to the Loan and/or the Specified Bonds (collectively, the Financing Documents); and

3. to carry on any other activities and do or perform any such acts, matters or things and enter into such other instruments or agreements in furtherance of, or related or incidental to, the foregoing objects, or which in the opinion of any manager of the Company or any attorney-in-fact of the Company be considered necessary or desirable for the purpose of compliance with any condition precedent or the coming into effect or otherwise giving effect to, consummating or completing or procuring the performance and completion of all or any of the transactions contemplated by or referred to in all of the Financing Documents, and to engage in any other activity permitted to companies under the laws of Luxembourg but only to the extent that such activity is necessary, expedient, incidental or conducive to the accomplishment of the foregoing object.

(b) Subject to section (c) of this Article 2, the Company shall have all powers necessary, convenient or incidental to accomplish its purposes set forth in section (a) of this Article 2.

(c) In order to remain at all times a single purpose entity until the repayment in full of the Loan and, to the extent issued, redemption in full of the Specified Bonds, in each case pursuant to the Financing Documents, the Company shall:

1. not engage in any business unrelated to its interest in JRPI or TMK, or the ownership interests in the assets owned by JRPI or TMK, and not have any assets other than those related to such interests;



2. not commingle its assets with those of any affiliate company;
3. not guarantee or become obligated for the debts of any other entity than JRPI or TMK, or hold out its credit as being available to satisfy the obligations of others, except as expressly permitted by the Financing Documents;
4. not acquire obligations or securities of its equity holders or any Sponsor (as defined in the Financing Documents), except as permitted by the Financing Documents;
5. not pledge its assets for the benefit of any entity other than the Lender or the purchaser of the Specified Bonds, or make any loans or advances to any entity, other than as expressly permitted in the Financing Documents;
6. maintain adequate capital in light of its contemplated business operations;
7. not incur any Indebtedness (as defined in the Financing Documents) other than indebtedness expressly permitted under these articles of association and the Financing Documents, it being understood that it may issue preferred equity certificates or similar instruments to its shareholder in exchange for the funds received from its shareholder to finance the Investment;
8. have books, records, accounts, financial statements, stationery, invoices and checks which are separate and apart from those of any other person;
9. comply with all of the limitations on powers and separateness requirements which may be set forth in its organizational documentation as of the date the Loan is made available to Borrowers;
10. hold itself out as being a person separate and apart from each other person, conduct its business in its own name and exercise reasonable efforts to correct any known misunderstanding actually known to it regarding its separate identity;
11. pay its own liabilities out of its own funds and make reasonable payments in respect of shared office space;
12. have no employees, but shall maintain a sufficient number of agents in lights of its contemplated business operations;
13. observe all applicable corporate or company formalities in all material respects;
14. only have a single manager who is an «Independent Manager» (as defined in Article 12); and
15. not take, cause or allow, or authorise any single purpose entity in which it owns a direct or indirect interest to take, cause or allow any «Significant Action» (as defined in the Financing Documents) without the consent of its Independent Manager.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name LSF JRPI INVESTMENTS S.à.r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 856,250.- (eight hundred and fifty-six thousand two hundred and fifty euro) represented by 6,849 (six thousand eight hundred and forty-nine) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

**Art. 8.** Each ordinary share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of ordinary shares in existence.

The preferred share or the preferred shares, as the case may be, are each entitled to a preferred and cumulative dividend of EUR 10.- (ten euros) a year and will not participate in the profit distribution mentioned in the preceding paragraph. Preferred shares do not participate in the distribution of any liquidation surplus.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the ordinary shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies.

The preferred share(s) can only be transferred if all the partners agree to the transfer.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

**Art. 12.** For so long as the Loan is not repaid in full and, to the extent issued, the Specified Bonds are outstanding, the Company shall at all times be managed by a sole individual who is an «Independent Manager» in accordance with the standards set forth below in this article 12 (the Independent Manager). The Independent Manager shall be appointed,

revoked and replaced by the general shareholders' meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

The prior written approval of the Independent Manager shall be required for any Significant Action of the Company, of TMK and of JRPI.

Each Independent Manager shall not have been at the time of such individual's appointment, and may not have been at any time during the preceding five (5) years:

(a) a shareholder, unitholder, director, officer, employee, partner, attorney or counsel of TMK, JRPI, any equity holder, the Company or any of their respective affiliates (other than his or her service as an independent director, independent manager and/or special member of an affiliate),

(b) a customer, supplier or other person who derives more than two percent (2%) of its purchases or revenues from its activities with TMK, JRPI, any equity holder, the Company or any shareholder, unit holder, director, officer, employee, partner, attorney or counsel of TMK, JRPI, any equity holder, the Company or any of their respective affiliates (other than his or her service as an independent director, independent manager and/or special member),

(c) to the actual knowledge of TMK or JRPI, a customer, supplier or other person who derives more than two percent (2%) of its purchases or revenues from its activities with TMK, JRPI, any equity holder, the Company or any shareholder, unit holder, director, officer, employee, partner, attorney or counsel of TMK, JRPI, any equity holder, the Company or any of their respective affiliates in his or her service as an independent director, independent manager and/or special member,

(d) a person controlling or under common control with any such shareholder, unit holder, partner, customer, supplier or other person (other than his or her service as an independent director, independent manager and/or special member of an affiliate), or

(e) a member of the immediate family of any such shareholder, unit holder, director, officer, employee, partner, customer, supplier or other person. As used in this Article 12, the term «control» means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management, policies or activities of a person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise.

For the purposes of these articles of association, the term «manager» means the Independent Manager.

In dealing with third parties, the Independent Manager will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Independent Manager.

The Company shall be bound by the sole signature of its Independent Manager.

The general shareholders meeting or the Independent Manager may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the Independent Manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**Art. 13.** The Independent Manager assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which it owns. Preferred shares and ordinary shares have the same voting rights. Each partner has voting rights commensurate with his share holding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

Decisions on any action identified as a Significant Action in the Financing Documents as well as resolutions to alter the articles of association of the Company can only be adopted unanimously by all the partners.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) owning ordinary shares commensurate to the proportion of ordinary shares they hold in the Company.

The board of managers may decide to pay interim dividends to the ordinary shares.



**Art. 18.** At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the law of 10 August 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

*Fourth resolution*

The Shareholder acknowledges the resignation of Mr Philippe Detournay and Mr Benjamin D. Velvin III as managers of the Company with effect from today's date, and gives to the resigning managers discharge for the performance of their mandates until today's date.

The Shareholder resolves to appoint Mr Alain Heinz, with professional address at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, as independent manager of the Company with effect from today's date and for an unlimited duration.

*Fifth resolution*

The Shareholder decides to confer signatory powers to Mr Philippe Detournay, with professional address at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, on the Company's bank account for any transactions not exceeding EUR 5,000.- (five thousand euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-six juin,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796 (l'Associé),

ici représentée par M<sup>e</sup> Julie Chartrain, avocat,

en vertu d'une procuration donnée à McLean, le 22 juin 2007.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

L'Associé a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF JRPI INVESTMENTS S.à.r.l. (la Société), une société de droit luxembourgeois, en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Martine Schaeffer, daté du 10 mai 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Conversion d'une part sociale de la Société en part sociale préférentielle et re-nomination du reste des parts sociales de la Société en parts sociales ordinaires;

2. Augmentation du capital de la Société de son montant actuel de EUR 12.500,- par un montant de EUR 843.750,- à un montant de EUR 856.250,- par voie d'émission de 6.750 nouvelles parts sociales ordinaires par voie d'apport en nature de la participation d'approximativement cinq pour cent (5%) détenue par l'Associé dans JAPAN REAL PROPERTY I, LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware (JRPI);

3. Décision de modifier et refondre les statuts;

4. Décision d'accepter la démission des gérants et de nommer Monsieur Alain Heinz comme nouveau gérant indépendant de la Société; et

5. Décision de conférer pouvoir de signature sur le compte bancaire de la Société à Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, pour toutes transactions n'excédant pas EUR 5.000,- (cinq mille euros).

Ceci ayant été déclaré, l'Associé représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social de la Société est actuellement représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

L'Associé décide de convertir une part sociale de la société en une part sociale préférentielle, donnant ainsi à son détenteur le droit à un dividende préférentiel de EUR 10,- (dix euros) par an. Le dividende préférentiel sera versé si des bénéfices distribuables existent et sera cumulé si des bénéfices distribuables ne sont pas disponibles une année donnée. Cette part sociale préférentielle ne participe toutefois pas aux bénéfices ordinaires de la Société et ne se verra pas octroyé des dividendes ordinaires. Ceux-ci seront seulement partagés entre les parts sociales ordinaires. La part sociale préférentielle ne participera pas à la distribution de tout boni de liquidation. Elle dispose de droits de vote ordinaires.

Les 99 (quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales restantes de la Société sont re-nommées en tant que parts sociales ordinaires.

*Seconde résolution*

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 99 (quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR 843.750,- (huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante euros) à un montant de EUR 856.250,- (huit cent cinquante-six mille deux cent cinquante euros) par voie d'émission de 6.750 (six mille sept cent cinquante) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'apport d'approximativement cinq pour cent (5%) de la participation détenue dans JRPI (l'Apport).

L'Apport est rémunéré par l'attribution de 6.750 parts sociales ordinaires nouvellement émises par la Société et une prime d'émission de EUR 106,16 (cent six euro et seize cents).

L'apport fait en nature a été évalué par Alvine Wéry, comptable, qui confirme n'avoir «... no observation to mention on the value of approximately five percent (5%) of the Interest that corresponds at least in number and in value to the subscription by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l. of a number of ordinary shares of 6,750, having a total nominal value of EUR 125.-, to be issued and created, plus a share premium of EUR 106.16», ainsi que par un certificat établi par M. Mike Thomson, gérant de l'Associé, qui confirme que «... approximately five percent (5%) of the membership interest in JRPI, shall be contributed to the share capital of LSF JRPI INVESTMENTS S.à.r.l., a private limited company incorporated under the laws of Luxembourg.»

Le certificat d'évaluation et le rapport du comptable, après avoir été signés ne varient par le notaire et le mandataire des comparants, resteront annexés au présent acte, avec lequel ils seront enregistrés:

Suite à cette augmentation de capital, LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l. détient 6.849 (six mille huit cent quarante-neuf) parts sociales ordinaires et 1 (une) part préférentielle de la Société.

*Troisième résolution*

L'Associé décide de modifier et de reformuler les statuts de la Société en vue de transposer les résolutions ci-dessus et en vue d'indiquer que la Société est une société à objet unique. Les statuts auront désormais la teneur suivante dans leur version française:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la Société).

**Art. 2.** La Société a pour unique objet:

a) d'acquérir, de détenir, de gérer, de financer et de céder (i) une participation dans JAPAN REAL ESTATE PROPERTY I, LLC, une société à responsabilité limitée établie dans l'état du Delaware, (ii) les actions qu'elle détient dans une société japonaise sous forme de tokutei mokuteki kaisha (TMK), constituée uniquement dans le but d'acquérir un hôtel communément désigné sous le nom de HOTEL NIKKO YAEYAMA situé à Okinawa, Japon, ensemble avec le terrain sur lequel l'hôtel est bâti, et tous les bâtiments, structures, améliorations, mobilier, installations et équipements relatifs à l'HOTEL NIKKO YAEYAMA (collectivement, l'HOTEL YAEYAMA) et/ou des intérêts dans un trust détenant l'HOTEL YAEYAMA, conformément au Plan de Restructuration JAL Approuvé (tel que défini dans le Contrat de Prêt (tel que défini ci-dessous)) et (iii) les biens détenus par JRPI et TMK (JRPI, TMK et les biens qu'elles détiennent sont désignés comme l'Investissement) et de conclure, en tant que partie contractante, les contrats relatifs à cette détention d'actions et d'actifs, et de s'y conformer. La Société restera toujours un entité à objet unique, ce jusqu'au (I) remboursement d'un prêt (le Prêt) consenti à JRPI et SHR1YK (les Emprunteurs) par MORGAN STANLEY JAPAN SECURITIES Co, Ltd (ensemble avec ses successeurs et cessionnaires autorisés, le Prêteur), agissant en tant que prêteur, en vertu d'un contrat de prêt daté approximativement du 5 juillet 2007 (ou toute autre date convenue entre les Emprunteurs et le Prêteur) (le Contrat de Prêt) et (II) le cas échéant, jusqu'au remboursement des obligations (réservées à des investisseurs institutionnels qualifiés) émises par TMK au Prêteur (les Obligations) en relation avec l'acquisition de l'HOTEL YAEYAMA ou d'une participation dans un trust détenant l'HOTEL YAEYAMA conformément au Plan de Restructuration JAL Approuvé, les bénéfices duquel serviront au remboursement des Obligations (telles que définies dans le Contrat de Prêt). La Société

est limitée à l'objet social énuméré ci-dessus et elle ne pourra s'engager dans aucun autre objet, sauf, pour éviter tout doute, en vue du développement de l'Investissement, la Société peut effectuer les opérations suivantes:

1. exercer et mettre en oeuvre tous les droits et pouvoirs conférés par la propriété de la participation dans JRPI et des actions de TMK, y inclus, sans préjudice de la généralité de ce qui précède, tous les pouvoirs de veto ou de contrôle qui peuvent être conférés à la Société du fait de la détention de ces actions;

2. conclure, exécuter ou remplir, et faire en sorte que JRPI et TMK concluent, exécutent ou remplissent leurs engagements sous tous documents, actes, contrats, certificats ou hypothèques prouvant, garantissant ou étant en relation avec le Prêt ou les Obligations (ensemble les Documents de Financement);

3. effectuer toute autre activité et faire ou effectuer tous actes, affaires ou choses et entrer dans tous instruments ou conventions pour développer les objets précités ou liés ou accessoires aux objets précités, ou qui sont, dans l'opinion d'un quelconque gérant de la Société ou d'un mandataire de la Société considérés comme nécessaires ou souhaitables pour la conformité avec toute condition suspensive ou pour l'entrée en vigueur ou pour autrement donner effet à, parfaire ou compléter ou causer l'exécution et l'achèvement de toutes les transactions ou une des transactions envisagées par les Documents de Financement ou auxquelles ils font référence et elle peut s'engager dans toute autre activité permise aux sociétés sous la loi luxembourgeoise, mais seulement dans la mesure où cette activité est nécessaire, opportune, attachée à ou favorable à l'accomplissement de l'objet précité.

b) Dans les limites du point c) du présent Article 2., la Société a tous les pouvoirs nécessaires, opportuns ou accessoires à l'accomplissement des objectifs énoncés sous le point a) du présent Article 2.

c) En vue de rester une société à objet social unique jusqu'au remboursement du Prêt, et, le cas échéant, des Obligations, à chaque fois conformément aux Documents de Financement, la Société doit:

1. ne pas s'engager dans des affaires non liées à ses participations dans JRPI ou TMK ou sa participation indirecte dans les avoirs détenus par JRPI et TMK et ne pas détenir des avoirs autres que ceux liés à cette participation;

2. ne pas mélanger ses avoirs à ceux d'une autre société affiliée;

3. ne pas garantir ou être tenue des dettes d'une entité autre que JRPI ou TMK ou mettre à disposition son crédit pour satisfaire les obligations de tiers, sauf les cas expressément autorisés sous les Documents de Financement;

4. ne pas acquérir des obligations ou de titres de ses associés ou de tout Sponsor (tel que défini dans les Documents de Financement), à l'exception des cas autorisés par les Documents de Financement;

5. ne pas gager ses avoirs au profit d'une entité autre que le Prêteur ou l'acheteur des Obligations ou faire des prêts ou avances à une autre entité sauf dans les cas expressément autorisés par les Documents de Financement;

6. maintenir un capital social adapté aux affaires envisagées;

7. ne pas contracter de dettes autres que les dettes expressément autorisées par ces statuts et les Documents de Financement, étant précisé qu'elle peut émettre des certificats de dette préférentiels (preferred equity certificates) ou des instruments de dette similaires à son associé en contrepartie de fonds reçus par son associé pour financer l'Investissement;

8. tenir des livres, registres, comptes, états financiers, papiers, factures et chèques qui sont séparés et distincts de ceux de toute autre personne;

9. être en conformité avec toutes les limitations de pouvoir et critères de séparation qui sont déterminés dans ses statuts à la date à laquelle le Prêt est mis à disposition des Emprunteurs;

10. apparaître comme une personne à part et distincte de toute autre personne, mener ses affaires en son nom propre et faire des efforts raisonnables pour clarifier tout malentendu dont elle aurait connaissance quant à son identité séparée;

11. payer ses propres dettes avec ses propres fonds et faire des paiements raisonnables pour des surfaces de bureau partagées;

12. ne pas avoir d'employés, mais maintenir un nombre suffisant de représentants en vue des affaires envisagées;

13. observer toutes les formalités applicables aux sociétés à tous égards;

14. n'avoir que qu'un gérant qui est un «Gérant Indépendant» (tels que défini à l'article 12 des présents statuts); et

15. ne pas prendre ni causer, ni autoriser aucune société ayant un objet social unique dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect à prendre, causer ou autoriser une action telle qu'identifiée dans la définition de «Significant Action» (action importante, Action Importante) comprise dans les Documents de Financement sans l'accord de son Gérant Indépendant.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de LSF JRPI INVESTMENTS S.à.r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par une décision du conseil de gérance.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 856.250,- (huit cent cinquante-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 6.849 (six mille huit cent quarante-neuf) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale ordinaire donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts sociales ordinaires existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

La ou les parts sociales préférentielles donnent droit chaque année à un dividende préférentiel et cumulatif de EUR 10,- (dix euros) et ne participeront pas à la distribution de bénéfices mentionnée au paragraphe précédent. Les parts sociales préférentielles ne participeront pas à la distribution d'un quelconque boni de liquidation.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ordinaires peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La (les) part(s) sociale(s) préférentielle(s) ne peuvent être transférées que si tous les associés acceptent ce transfert.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12.** Aussi longtemps que le Prêt n'est pas complètement remboursé et, si des Obligations sont émises, et n'ont pas été remboursées, la Société est gérée par un gérant unique qui est considéré comme un «Gérant Indépendant» conformément aux indications de cet article 12 (le Gérant Indépendant). Le Gérant Indépendant est désigné, révoqué et remplacé par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'accord écrit préalable du Gérant Indépendant est requis pour toute Action Importante de la Société, de TMK et de JRPI.

Aucun Gérant Indépendant ne sera, au moment de sa nomination ou n'aura été, à aucun moment au cours des cinq (5) années précédentes:

(a) un actionnaire, un investisseur, administrateur, agent représentant, employé, associé, mandataire ou conseiller de TMK, JRPI, d'un associé, de la Société ou d'une de leurs sociétés affiliées respectives (autre que sa fonction d'administrateur indépendant, gérant indépendant et/ou membre spécial d'une société affiliée),

(b) un client, fournisseur ou toute autre personne dont plus de 2% de ses achats ou revenus proviennent de ses activités avec TMK, JRPI, ou avec tout associé, avec la Société ou tout actionnaire, investisseur, administrateur, agent représentant, employé, associé, mandataire ou conseiller de TMK, JRPI, de tout associé, de la Société ou d'une de leurs sociétés affiliées respectives (autre que sa fonction d'administrateur indépendant, gérant indépendant et/ou membre spécial d'une société affiliée),

(c) à la connaissance de TMK ou JRPI, un client, fournisseur ou toute autre personne dont plus de 2% de ses achats ou revenus proviennent de ses activités avec TMK, JRPI, ou avec tout associé, avec la Société ou tout actionnaire, investisseur, administrateur, agent représentant, employé, associé, mandataire ou conseiller de TMK, JRPI, de tout associé, de la Société ou d'une de leurs sociétés affiliées respectives en tant que administrateur indépendant, gérant indépendant et/ou membre spécial d'une société affiliée,

(d) une personne contrôlant ou étant contrôlée par l'un de ces actionnaires, investisseurs, associés, clients, fournisseurs ou autre personne (autre que sa fonction d'administrateur indépendant, gérant indépendant et/ou membre spécial ou affilié), ou

(e) un membre de la famille proche de l'un de ces actionnaires, investisseurs, administrateurs, agents représentants, employés, associés, clients, fournisseurs ou toute autre personne. Tel qu'utilisé dans cet article 12, le terme «contrôle» signifie la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de diriger ou d'influencer la direction de la gestion, des politiques ou activités d'une personne, que ce soit par le biais de la détention de titres avec droit de vote, contrat ou autrement.

Pour les besoins de ces statuts, le terme «gérant» signifie le Gérant Indépendant.

Vis-à-vis des tiers, le Gérant Indépendant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant Indépendant.

La Société sera engagée par la seule signature du Gérant Indépendant.

L'assemblée des associés ou le Gérant Indépendant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le Gérant Indépendant déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

**Art. 13.** Le Gérant Indépendant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Les parts sociales préférentielles et les parts sociales ordinaires disposent du même droit de vote. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant sur toute action citée comme Action Importante dans les Documents de Financement, ainsi que toute résolution modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord unanime de tous les associés.

**Art. 15.** L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net peut être distribué aux associés détenant les parts sociales ordinaires qu'ils détiennent dans la Société.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire aux associés possédant des parts ordinaires.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé prend connaissance de la démission de M. Philippe Detournay et M. Benjamin D. Velvin III de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet immédiat, et donne quitus aux gérants démissionnaires pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date d'aujourd'hui.

L'Associé décide de nommer gérant indépendant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée M. Alain Heinz, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé décide de conférer pouvoir de signature sur le compte bancaire de la Société à M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, pour toutes transactions n'excédant pas EUR 5.000,- (cinq mille euros).

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Chartrain, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, LAC/2007/16148. — Reçu 8.438,56 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007119562/5770/504.

(070137204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

**Rosalia Maritim AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 94.558.

Im Jahre zweitausendsieben, den zweiten Oktober.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit Amtssitz in Esch/Alzette.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft ROSALIA MARITIM AG, mit Sitz in L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 94.558 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die vorgenannte Aktiengesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Henri Hellinckx, mit damaligem Amtssitz in Mersch, am 12. Juni 2003, veröffentlicht im Memorial C Nummer 835 vom 13. August 2003.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Bettingen, mit Amtssitz in Niederanven, am 4. Juni 2007, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1609 vom 31. Juli 2007.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Frau Ulrike Alder, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

Die Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Herrn Jérôme Schmit, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in Esch/Alzette.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Frau Isabelle Schaefer, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in L-2763 Luxemburg, 12, rue Sainte Zithe.

Die Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und gibt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern folgende Erklärungen ab, welche von der amtierenden Notarin zu Protokoll genommen werden;

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Diese Anwesenheitsliste wird, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurde, diesem Protokoll beigefügt, um mit demselben enregistriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

*Tagesordnung*

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval nach L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, und dementsprechende Abänderung des ersten (1.) Absatzes des zweiten (2.) Artikels der Satzung.

2) Neufassung der Satzung in deutscher Sprache.

3) Verschiedenes.

Die Generalversammlung hat alsdann folgende Beschlüsse gefasst und die amtierende Notarin ersucht diese notariell zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval nach L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle, zu verlegen.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Neufassung der Satzung der Gesellschaft in deutscher Sprache, welche wie folgt lautet:

**«Titel I: Bezeichnung, Gesellschaftssitz, Zweck, Dauer, Gesellschaftskapital**

**Art. 1.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung ROSALIA MARITIM AG.

Der Gesellschaftssitz befindet sich in Wasserbillig (Gemeinde Mertert).

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen oder Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Sollten nach Ansicht des Verwaltungsrates außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Natur, welche die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder die reibungslose Kommunikation zwischen diesem Sitz und dem Ausland beeinträchtigen könnten, eintreten oder bevorstehen, so kann dieser den Gesellschaftssitz bis zur vollständigen Behebung dieser ungewöhnlichen Umstände vorübergehend ins Ausland verlegen; diese Maßnahme beein-



trächtig jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, welche unbeschadet dieser vorübergehenden Verlegung des Gesellschaftssitzes luxemburgisch bleibt.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Kauf, der Verkauf, das Chartern, das Verchartern und die Verwaltung von Seeschiffen, sowie die direkt oder indirekt damit verbundenen Finanz- und Handelsgeschäfte.

**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhunderttausend Euro (€ 100.000,-), vertreten durch einhundert (100) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (€ 1.000,-).

Sämtliche Aktien sind Inhaberaktien, sofern das Gesetz keine andere Form vorschreibt.

Der Verwaltungsrat ist berechtigt, das Gesellschaftskapital von seinem derzeitigen Betrag auf zweihundertfünfzigtausend Euro (EUR 250.000,-) zu erhöhen, vertreten durch zweihundertfünfzig (250) Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (EUR 1.000,-).

Demzufolge ist er befugt, diese Kapitalerhöhung vorzunehmen, namentlich die eventuellen neuen Aktien in einem einzigen Zug oder durch sukzessive Tranchen auszugeben, den Zeitpunkt und das Datum der einmaligen Ausgabe oder der eventuellen sukzessiven Ausgaben festzulegen, die Zeichnungs- und Einzahlungsbedingungen zu bestimmen, gegebenenfalls auf das Kapital neuer Aktionäre zurückzugreifen, und schließlich jedwede weiteren, selbst nicht ausdrücklich in der vorliegenden Satzung vorgesehenen Durchführungsmodalitäten festzuhalten, welche sich als erforderlich oder zweckmäßig erweisen sollten, die Zeichnungen der neuen Aktien, deren Einzahlung und die tatsächlichen Kapitalerhöhungen in der vorgeschriebenen Form beurkunden zu lassen, und schließlich die Satzung an die sich aus der realisierten und rechtsgültig beurkundeten Kapitalerhöhung ergebenden Änderungen anzupassen, das Ganze in Übereinstimmung mit dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915, und insbesondere mit der Auflage, die vorliegende Genehmigung alle fünf Jahre zu erneuern.

Ferner ist der Verwaltungsrat befugt, wandelbare oder nicht wandelbare Schuldverschreibungen in Form von Namens- oder Inhaberpapieren, mit jeglichem Nennbetrag und zahlbar in jeglicher Währung, auszugeben, wobei als vereinbart gilt, dass jede Ausgabe von Wandelschuldverschreibungen im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erfolgen hat.

Der Verwaltungsrat bestimmt die Art, den Preis, den Zinssatz, die Ausgabe- und Rückzahlungsbedingungen sowie alle anderen mit einer solchen Ausgabe von Schuldverschreibungen verbundenen Bedingungen.

Am Gesellschaftssitz wird ein Inhaberverzeichnis der Namensobligationen geführt. Vorbehaltlich der vorstehend aufgeführten Bedingungen und in Abweichung von Artikel 10 der vorliegenden Satzung ist der Verwaltungsrat befugt, das Gesellschaftskapital auch durch Einbeziehung der freien Reserven zu erhöhen. Im Falle einer Kapitalerhöhung im Rahmen des genehmigten Kapitals kann der Verwaltungsrat das bevorzugte Zeichnungsrecht aufheben oder einschränken.

Das genehmigte Kapital und das gezeichnete Kapital können durch Beschluss der Hauptversammlung, welche unter den für Satzungsänderungen geltenden Bedingungen abstimmt, erhöht oder herabgesetzt werden.

Die Gesellschaft kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

## **Titel II: Verwaltung, Überwachung**

**Art. 4.** Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem Verwaltungsrat, bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, die Aktionäre sein können oder nicht und für eine Amtsdauer von höchstens sechs Jahren ernannt werden. Die Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar.

**Art. 5.** Der Verwaltungsrat ist befugt, alle für die Verwirklichung des Gesellschaftszwecks erforderlichen oder zweckdienlichen Handlungen vorzunehmen, mit Ausnahme derjenigen, die ausdrücklich durch das Gesetz oder die vorliegende Satzung der Hauptversammlung vorbehalten sind. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, sofern die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei die Vollmacht zwischen Verwaltungsratsmitgliedern, die schriftlich, per Telex oder Fax erteilt werden kann, gestattet ist.

In Dringlichkeitsfällen können die Verwaltungsratsmitglieder ihre Stimme schriftlich, per Telegramm, Telex oder Fax abgeben. Ein per Schreiben gefasster und von sämtlichen Verwaltungsratsmitgliedern gebilligter und unterzeichneter Beschluss hat alsdann die gleiche Wirkung wie ein in einer Sitzung des Verwaltungsrats getroffener Beschluss. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit gefasst.

**Art. 6.** Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse ganz oder teilweise einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder sonstigen Bevollmächtigten übertragen.

Die Gesellschaft wird entweder durch die Einzelunterschrift des geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglieds oder durch die gemeinsame Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder verpflichtet.

**Art. 7.** In sämtlichen Gerichtsverfahren wird die Gesellschaft, sowohl als Klägerin als auch als Beklagte, von ihrem Verwaltungsrat, handelnd durch seinen Vorsitzenden oder durch ein geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, vertreten.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat ist befugt, Vorschussdividenden im Einklang mit den gesetzlich festgelegten Bestimmungen und Modalitäten auszuschütten.

**Art. 9.** Die Überwachung der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Wirtschaftsprüfern, die für eine Amtszeit von höchstens sechs Jahren ernannt werden. Die Wirtschaftsprüfer sind wiederwählbar.

### **Titel III: Hauptversammlung und Gewinnverteilung**

**Art. 10.** Die ordnungsgemäß zusammengesetzte Hauptversammlung vertritt sämtliche Aktionäre der Gesellschaft. Sie besitzt die weitestgehenden Befugnisse, um alle Geschäfte bezüglich der Gesellschaft zu tätigen oder zu billigen.

Die Einberufungen zu den Hauptversammlungen erfolgen gemäß den gesetzlichen Bestimmungen. Sie erübrigen sich, sofern alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und erklären, zuvor von der Tagesordnung Kenntnis genommen zu haben.

Die Hauptversammlung entscheidet über die Verwendung oder Ausschüttung des Nettogewinns.

**Art. 11.** Die jährliche Hauptversammlung der Aktionäre tritt rechtsgültig am zweiten Freitag des Monats Juni um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen im Einberufungsschreiben angegebenen Ort in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes statt. Sollte dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag sein, so tritt die Hauptversammlung am ersten darauf folgenden Werktag zusammen.

**Art. 12.** Durch Beschluss der außerordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre können die Gewinne und Rücklagen, sofern deren Ausschüttung nicht durch das Gesetz oder die vorliegende Satzung untersagt ist, zur Tilgung des Gesellschaftskapitals mittels Pari-Rückzahlung sämtlicher Aktien oder eines durch Losentscheid bestimmten Teils derselben verwendet werden, ohne dass das angegebene Kapital dadurch herabgesetzt wird. Die rückgezahlten Wertpapiere werden eingezogen und durch Genussscheine ersetzt, welche die gleichen Rechte genießen wie die eingezogenen Aktien, mit Ausnahme des Rechts auf Rückzahlung der Gesellschaftseinlage und des Beteiligungsrechts an der Ausschüttung einer ersten Dividende an die nicht getilgten Aktien.

### **Titel IV: Geschäftsjahr, Auflösung**

**Art. 13.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 14.** Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Hauptversammlung, welche in der für Satzungsänderungen vorgeschriebenen Form erkennt, aufgelöst werden.

### **Titel V: Allgemeine Bestimmung**

**Art. 15.** Das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner nachträglich abgeänderten Form findet überall dort Anwendung, wo die vorliegende Satzung keine Abweichung vorsieht.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Alder, J. Schmit, I. Schaefer, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Al., le 3 octobre 2007. Relation: EAC/2007/11942. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour copie conforme, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 5 octobre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007119563/272/144.

(070137154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

### **GSCP VI AA Two Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.198.

### **STATUTES**

In the year two thousand and seven, on the thirty-first of July.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4298631, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GSCP VI ADVISORS, L.L.C., here represented by Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.



2. GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P., an exempted limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number MC-19252, having its registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, Uglund House, South Church Street, P.O. Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GSCP VI OFFSHORE ADVISORS, L.L.C., here represented by Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

3. GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & CO. KG, a Kommanditgesellschaft formed and existing under the laws of the Federal Republic of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Frankfurt am Main under registration number HRA no 43550, having its registered office at Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60308 Frankfurt am Main, Germany, acting through its managing limited partner GS ADVISORS VI, L.L.C., here represented by Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

4. GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4210108, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GS ADVISORS VI, L.L.C., here represented by Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which they declared to form:

#### **Title I.- Object - Denomination - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time, the law of September 18th, 1933 on limited liability companies, as amended, as well as the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The denomination of the company is GSCP VI AA TWO HOLDING S.à r.l.

**Art. 3.** The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 4.** The company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 5.** The company is formed for an unlimited period of time.

#### **Title II.- Capital - Parts**

**Art. 6.** The capital is fixed at 20,000.- USD (twenty thousand US dollars), represented by 2,000,000 (two million) shares, each with a nominal value of 0.01 USD (one cent US Dollar) each, entirely subscribed for and fully paid up.

**Art. 7.** Every share entitles its owner to one vote.

Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares inter vivos to non shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the corporate capital.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies.

The shares are indivisible with regard to the company, which admits only one owner for each of them.

Shares in the company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The company, however, may redeem its shares whenever the Board of Managers considers this to be in the best interest of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these articles and by law.

Unless the share redemption is immediately followed by a share capital reduction, any such redemption shall only be made out of the company's retained profits and non-compulsory reserves, including any paid-in surplus but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the Board of Managers.

**Art. 8.** The life of the company does not terminate by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 9.** A shareholder as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

### **Title III.- Management**

**Art. 10.** The company is managed by a Board of Managers, which will be composed of at least three members, who need not be shareholders.

The managers will be appointed by the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office. The general meeting of shareholders has the power to remove managers at any time without giving reasons.

The Board of Managers elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting.

A manager unable to take part in a meeting may delegate by letter, telex, telefax or telegram another member of the Board to represent him at the meeting and to vote in his name.

Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communications device (including a telephone or a video conference) which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the Board of Managers who participate in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

The Board of Managers convenes upon call by the chairman, or any third party delegated by him or by any manager, as often as the interest of the company so requires.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if the majority of managers is present or represented.

Resolutions shall be passed with the favourable vote of the majority of managers present or represented.

Circular resolutions signed by all members of the Board of Managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

The resolutions of the Board of Managers will be recorded in minutes signed by all of the members who took part at the deliberation.

Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two managers.

**Art. 11.** The Board of Managers is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may pay interim dividends, provided that prior to such authorisation, the Board of Managers shall be in possession of interim accounts of the company, which provide evidence that sufficient funds are available to pay such interim dividend.

In the event of a vacancy on the Board of Managers, the remaining managers have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

**Art. 12.** The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more managers, who will be called Managing Director(s).

**Art. 13.** The company is bound by the sole signature of any one manager for decisions having a value of an amount of up to ten thousand US Dollars (10,000.- USD). For decisions having a value of an amount over ten thousand US Dollars (10,000.- USD), the company is bound by the joint signature of at least two managers.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the company; as a proxyholder he is only responsible for the execution of his mandate.

#### Title IV.- General meeting of the shareholders

**Art. 15.** The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

All decisions exceeding the powers of the Board of Managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one but less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the Board of Managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

#### Title V.- Financial year - Profits - Reserves

**Art. 16.** The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year. Exceptionally the first financial year shall begin on the day of incorporation and close on December 31st, 2007.

**Art. 17.** Each year, as of December 31st, the Board of Managers will draw up the balance sheet, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the managers to the company.

At the same time the Board of Managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 18.** Each shareholder may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

**Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

**Art. 20.** In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be shareholders, designated by the meeting of shareholders at the majority defined by article 142 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

**Art. 21.** For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the parties refer to the existing laws.

#### *Subscription*

The articles of incorporation having thus been established, the appearing parties declare to subscribe the capital as follows:

	Shares
GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P. . . . .	933,600
GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P. . . . .	776,400
GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & CO. KG. . . . .	33,200
GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P. . . . .	256,800
Total: . . . . .	2,000,000

The shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of 20,000.- USD (twenty thousand US dollars) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Valuation and costs*

For registration purposes, the share capital is valued at 14,591.- €.

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately 2,100.- €.

#### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation of the company, the above-named shareholders took the following resolutions:

- 1) The number of managers is fixed at five (5).
- 2) Are appointed as managers for an unlimited period:

1. Gerard Meijssen, born in Monnickendam, The Netherlands on August 29th, 1966, professionally residing at Strawinskylaan 1207, 1077 XX Amsterdam, The Netherlands;

2. John Bowman, born in Maine, USA, on July 16th, 1970, professionally residing at 85 Broad Street, New York, NY 10004, United States of America;

3. Christine Vollertsen, born in New Jersey, on July 22th, 1975, USA, professionally residing at 85 Broad Street, New York, NY 10004; United States of America;

4. Christophe Cahuzac, born in Saint-Mard, Belgium, on October 26th, 1972, professionally residing at 9-11, Grand-Rue, L-1661, Grand Duchy of Luxembourg;

5. Simon Cresswell, born in Perth, Australia, on June 14th, 1968, professionally residing at 133 Fleet Street, Peterborough Court, London EC4A 2BB, United Kingdom.

3) The company shall have its registered office at 9 - 11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1. GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4298631 ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP VI ADVISORS, L.L.C., ici représenté par Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

2. GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit des Iles Cayman, immatriculé auprès du Registre des «Exempted Limited Partnerships» dans les Iles Cayman sous le numéro d'immatriculation MC-19252, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, Uglan House, South Church Street, P.O. Box 309GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP VI OFFSHORE ADVISORS L.L.C., ici représenté par Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

3. GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & CO. KG, une «Kommanditgesellschaft» constituée et opérant sous le droit de la République Fédérale d'Allemagne, immatriculée au Handelsregister du Amtsgericht Frankfurt am Main sous le numéro d'immatriculation HRA n ° 43550, ayant son siège social au 49 Friedrich-Ebert-Anlage, D-60308 Frankfurt am Main, Allemagne, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS VI, L.L.C., ici représentée par Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

4. GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4210108 ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS VI, L.L.C., ici représenté par Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne représentant les comparants susnommés et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

#### **Titre I<sup>er</sup> .- Objet - Dénomination - Siège social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La dénomination de la société est GSCP VI AA TWO HOLDING S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont

imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

### **Titre II.- Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à 20.000,- US dollars (vingt mille US dollars) divisé en 2.000.000 (deux millions) de parts sociales ayant une valeur nominale de 0,01 US dollars (un centime de dollar US) chacune, entièrement souscrites et libérées.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui n'admet qu'un seul titulaire à son égard pour chaque part.

Les parts sociales ne sont pas remboursables à la demande des associés.

La société peut, toutefois, lorsque le Conseil de Gérance considère que cela est dans l'intérêt de la société, aux conditions et aux termes prévus par la loi et les statuts, racheter ses propres parts.

A moins que le rachat des parts soit immédiatement suivi par une réduction de capital, tout remboursement ne pourra être effectué qu'au moyen des bénéfices non distribués de la société et des réserves disponibles, en ce compris les réserves excédentaires, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil de Gérance.

**Art. 8.** La faillite, l'insolvabilité, le décès ou l'incapacité d'un associé ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 10.** La société est administrée par un Conseil de Gérance qui sera composé de trois membres au moins, associés ou non.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, pour une durée limitée ou sans limitation de durée. L'assemblée générale des associés peut révoquer les gérants à tout moment, avec ou sans motif

Le Conseil de Gérance désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un autre gérant présent.

Chaque gérant de la société empêché de participer à une réunion du Conseil de Gérance peut désigner par écrit, télégramme, télex ou téléfax, un autre membre du Conseil de Gérance comme son mandataire, aux fins de le représenter et de voter en son nom.

Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance via un moyen de communication (incluant le téléphone ou une vidéo conférence) qui permet aux autres membres du Conseil de Gérance présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent en personne à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Les membres du Conseil de Gérance qui participent à une réunion du Conseil de

Gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de cette réunion.

Le Conseil de Gérance se réunit sur la convocation du président, ou tout tiers délégué par lui ou par n'importe lequel de ses gérants, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir que si une majorité de gérants sont présents ou représentés.

Les résolutions seront adoptées si elles ont été prises à la majorité des votes des membres présents soit en personne soit par mandataire à telle réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Gérance seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion valablement convoquée avait été tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées sur un procès-verbal signé par tous les membres qui ont participé à la réunion.

Des copies ou extraits de ce procès-verbal à produire lors d'une procédure judiciaire ou ailleurs seront valablement signés par le Président de la réunion ou par deux gérants.

**Art. 11.** Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes à condition qu'avant toute distribution, le Conseil de Gérance soit en possession de comptes intermédiaires de la société fournissant la preuve de l'existence de fonds suffisants à la distribution de ces acomptes sur dividendes.

En cas de vacance d'une place au Conseil de Gérance, les gérants restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

**Art. 12.** Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs gérants qui prendront la dénomination de gérants-délégués.

**Art. 13.** La société est engagée par la seule signature d'un gérant pour toute décision ayant une valeur jusqu'à un montant de dix mille Dollars US (10.000,- USD). Concernant les décisions ayant une valeur supérieure à dix mille Dollars US (10.000,- USD), la société est engagée par les signatures conjointes d'au moins deux gérants.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **Titre IV.- Assemblée générale des associés**

**Art. 15.** L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du Conseil de Gérance seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié (50%) du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

#### **Titre V.- Année comptable - Profits - Réserves**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence en date du jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

**Art. 17.** Chaque année au 31 décembre, la gérance établit un état financier qui contiendra un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un compte de pertes et profits, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et dettes contractés par le Conseil de Gérance.

En même temps, le Conseil de Gérance dressera un compte de pertes et profits, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que le bilan.

**Art. 18.** Chaque associé aura le droit de consulter l'inventaire au siège social, ainsi que le compte de pertes et profits, pendant la quinzaine précédant l'assemblée générale annuelle.



**Art. 19.** Le solde positif du compte de pertes et profits, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. L'excédent est à la libre disposition des associés.

**Art. 20.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se rapportent aux dispositions légales applicables.

#### *Souscription*

Les statuts ayant été établis, les comparants déclarent vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

	Parts sociales
GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P. . . . . .	933.600
GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P. . . . . .	776.400
GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & CO. KG. . . . . .	32.200
GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P. . . . . .	256.800
Total: deux millions . . . . .	<u>2.000.000</u>

Les parts sociales ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de 20.000,- USD (vingt mille dollars US) par un apport en numéraire de sorte que cette somme est à la disposition de la société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

#### *Evaluation et frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à 14.591,- €.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à 2.100,- €.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Après que les statuts aient été rédigés, les associés prénommés ont immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à cinq (5).

2) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

1. Gerard Meijssen, né à Monnickendam, Pays-Bas, le 29 août 1966, demeurant professionnellement à Strawinskyiaan 1207,1077 XX Amsterdam, Pays-Bas;

2. John Bowman, né dans le Maine, Etats-Unis d'Amérique, le 16 juillet 1970, demeurant professionnellement à 85 Broad Street, New York, NY 10004, Etats-Unis d'Amérique;

3. Christine Vollertsen, née le 22 juillet 1975 à New Jersey, USA, demeurant professionnellement 85 Broad Street, New York, NY 10004, Etats-Unis d'Amérique;

4. Christophe Cahuzac, né le 26 octobre 1972 à Saint-Mard, Belgique, demeurant professionnellement à 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

5. Simon Cresswell, né le 14 juin 1968 à Perth, Australie, demeurant professionnellement à 133 Fleet Street, Peterborough Court, Londres EC4A 2BB, Royaume-Uni.

3) Le siège social de la société est établi à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Bunetel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007. LAC / 2007 / 22346. — Reçu 145,91 euros.

P. le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007119627/212/399.

(070137002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

---

**Activité Développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 132.188.

—  
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the 20th day of September.

Before us Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette,

There appeared:

1. Mr René Faltz, attorney of law, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, duly represented by Mr Nicolas Kruchten, director, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, by virtue of a proxy dated 20 September 2007.
2. Mr Lennart Stenke, director, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, duly represented by Mr Nicolas Kruchten, director, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, by virtue of a proxy dated 20 September 2007.

The above proxies, after having been signed *in varietur* by the appearing party and the executing notary remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

**Name - Registered office - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company (*société anonyme*) is hereby formed under the name of ACTIVITE DEVELOPPEMENT S.A.

**Art. 2.** The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice to the general rules of law governing the termination of contracts, where the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the Company is acquisition, detention, the hiring and the development of all movable goods or real estate both in the Grand Duchy of Luxembourg everywhere else abroad.

The Corporation's purpose is also to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Corporation has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Corporation can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

The Company can open branches in- and outside the country.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euros (EUR 31.000,-) divided into thousand (1.000) shares without a nominal value.



The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restrictions foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at three million one hundred thousand Euros (EUR 3.100.000,-) to be divided into ten thousand (10.000) shares without a nominal value.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on September 20th, 2012, to increase in once or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, in compensation for uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, or of available reserves or of issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to reflect this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and of repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

#### **Board of directors and statutory auditors**

**Art. 6.** The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, such a decision must be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors may choose among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the items of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

**Art. 8.** Decisions of the board shall require a majority of the votes. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

**Art. 11.** The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

**Art. 12.** Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two directors, or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, being shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

#### General meeting

**Art. 14.** The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the company. The convening notices are to be made in the form and delays prescribed by law.

**Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 3th Monday of the month of June, at 9.00 a.m.

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the right of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

If one share is held by an usufructuary and a pure owner, the voting right belongs in any case to the usufructuary.

#### Business year - Distribution of profits

**Art. 18.** The business year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

**Art. 19.** At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

In case a share is held by an usufructuary and a pure owner, the dividends as well as the profits carried forward belong to the usufructuary.

Interim dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

#### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendments of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

#### General dispositions

**Art. 21.** The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

##### *Transitory dispositions*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2007.

The first annual general meeting shall be held in the year 2008.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

##### *Subscription and payment*

The shares have been subscribed to as follows:

Subscribers	Number of shares
1) Mr René Faltz, prenamed . . . . .	999
2) Mr Lennart Stenke, prenamed . . . . .	1
Total: . . . . .	1,000

The 1.000 shares have been fully paid in cash, so that the company has now at its disposal the sum of thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at € 2,000.-.

#### *Extraordinary general meeting*

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting of 2013:

- Mr René Faltz, attorney of law, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
- Mr Lennart Stenke, director, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
- Mr Nicolas Kruchten, director, residing professionally in L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

The general meeting authorises the board of directors to delegate day-to-day management of the company to one or more of its members.

The general meeting resolves to delegate to Mr Nicolas Kruchten day-to-day management of the company and representation of the company in relation to such management, with power to act alone.

#### *Second resolution*

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting of 2013:

- LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY S.A., en abrégé LOMAC S.A., auditor, having its registered office at L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

#### *Third resolution*

The company's registered office is located at L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by an French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du présent document:**

L'an deux mille sept, le vingt septembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Maître René Faltz, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, ici représentée par Monsieur Nicolas Kruchten, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine,

en vertu d'une procuration datée du 20 septembre 2007.

2.- Monsieur Lennart Stenke, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, ici représentée par Monsieur Nicolas Kruchten, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine,

en vertu d'une procuration datée du 20 septembre 2007.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par le comparant agissant en ses dites qualités et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement,

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ACTIVITE DEVELOPPEMENT S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la location et la mise en valeur de tous biens mobiliers ou immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg que partout ailleurs à l'étranger.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de trois millions cent mille Euros (EUR 3.100.000,-) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 20 septembre 2012, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin à 9.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Au cas où une action est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Au cas où l'action est détenue en usufruit et en nue-propiété, les dividendes ainsi que les bénéfices mis en réserve reviendront à l'usufruitier.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2008.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions
1) M. René Faltz, prénommé . . . . .	999
2) M. Lennart Stenke, prénommé . . . . .	1
Total: . . . . .	1.000

Les actions ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

#### Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ € 2.000,-.

#### Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

##### Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale de 2013:

- Maître René Faltz, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
- Monsieur Lennart Stenke, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
- Monsieur Nicolas Kruchten, directeur, demeurant professionnellement à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

L'assemblée générale décide de déléguer à Monsieur Nicolas Kruchten, la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, avec pouvoir d'agir seul.

##### Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale de 2013:



- LUXEMBOURG OFFSHORE MANAGEMENT COMPANY S.A., en abrégé LOMAC S.A., ayant son siège social à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

*Troisième résolution*

Le siège social de la société est fixé à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Kruchten, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 septembre 2007, Relation: EAC/2007/11426. — Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 septembre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007119611/272/386.

(070136883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

**Gerima, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1456 Luxembourg, 35, rue de l'Egalité.

R.C.S. Luxembourg E 1.587.

L'an deux mille sept, le cinq septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société civile GERIMA S.C.I., ayant son siège social à L-1456 Luxembourg, 35, rue de l'Egalité, matricule 2002 70 01 794, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 1587, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 août 2002, numéro 27.785 de son répertoire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1542 page 73.992 du 25 octobre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gérard Ternes, commerçant, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Immacolata Saviano, maître-coiffeuse, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 100 (cent) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts (objet social) pour lui donner la teneur suivante:

«La société, qui est une société civile particulière, a pour objet exclusif l'achat, la vente, la détention, la gestion, la location et la mise en valeur de toutes propriétés immobilières situées tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, sans préjudice de toutes mesures susceptibles de favoriser soit directement soit indirectement la réalisation de cet objet; à ce sujet la société peut donner toute mainlevée d'inscription du privilège du vendeur, ratifier si nécessaire toute acte d'achat ou de vente qu'elle aurait pu faire antérieurement à ce jour.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts (objet social) pour lui donner la teneur suivante:

«La société, qui est une société civile particulière, a pour objet exclusif l'achat, la vente, la détention, la gestion, la location et la mise en valeur de toutes propriétés immobilières situées tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, sans préjudice de toutes mesures susceptibles de favoriser soit directement soit indirectement la réalisation de cet



objet; à ce sujet la société peut donner toute mainlevée d'inscription du privilège du vendeur, ratifier si nécessaire toute acte d'achat ou de vente qu'elle aurait pu faire antérieurement à ce jour.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Ternes, H. Janssen, I. Saviano, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, Relation: LAC/2007/25484. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007120289/211/49.

(070137823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

**Weatherford Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 112.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 103.704.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 28 août 2007*

En date du 28 août 2007, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur David Jones, demeurant professionnellement à 515 Post Oak Boulevard, 77027 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant A de la Société avec effet au 14 août 2007;

- de nommer Monsieur Peter Lovasz, né le 9 janvier 1972 à Kazincbarcika, Hongrie, demeurant à Áram 56, 1193 Budapest, Hongrie, en tant que gérant A de la Société avec effet au 14 août 2007,

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- M. William G. Fulton, gérant A;

- M. Brian Moncur, gérant A;

- M. Peter Lovasz, gérant A;

- M. Arnaud Sagnard, gérant B; et

- Mlle Christel Damaso, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2007.

WEATHERFORD HOLDING (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007118471/6565/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06733. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.

**AIG/Lincoln Schatzbogen Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 61, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 87.577.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 26 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007118184/6762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00862. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070135612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2007.